

Oyonnax, 23 150 habitants au cœur d'une agglomération (Haut-Bugey Agglomération) de 42 communes pour 63 000 habitants, 2^{ème} ville de l'Ain, attractive et dynamique, un cadre de vie de qualité avec son environnement verdoyant de moyenne montagne, se situant à moins d'une heure de Lyon, Genève, Lons-le-Saunier ou Annecy, sa politique culturelle, le développement d'évènements d'envergure, recrute :

AGENT DE PREVENTION ET DE MEDIATION (Catégorie C)

Au sein du service politique de la ville, vous avez en charge de prévenir et aider à la résolution des conflits de vie quotidienne. Vous allez à la rencontre des habitants, vous écoutez et concourez au lien social. Enfin, vous participez à la mise en œuvre de projets participatifs : campagne d'information, fêtes de quartier.

Les missions :

Identifier des publics (agents, usagers, administrations, partenaires, représentants, une personne morale) en besoin de médiation

Analyser la demande, l'objet, le degré d'urgence de la médiation à mettre en œuvre

Diagnostiquer un problème, un conflit, une situation de non recours à un droit ou à un service

Informier les parties sur les différentes modalités de résolution d'un problème ou d'un conflit (rencontre, orientation vers un référent ou une référente compétent, indication d'une voie de recours...)

Présenter le rôle, les principes, le cadre d'intervention, les règles, les modalités de la médiation auprès des parties et/ou du commanditaire

Conduire des entretiens préalables pour proposer une démarche de médiation et recueillir l'adhésion sur la démarche proposée

Prévoir et organiser les possibilités et les conditions de saisie d'une démarche de médiation (lieu d'écoute et de dialogue, référent, procédure, circuit d'alerte...)

Organiser les conditions (lieu, calendrier des temps de rencontre, mise en confiance, règles de confidentialité) de la mise en relation des parties (agents, usagers, professionnels qualifiés, administrations, partenaires, représentants de l'institution)

Identifier les autres acteurs à associer au regard de la situation (partenaires, services compétents, personnes ressources...)

Écouter et analyser la situation telle qu'elle est perçue et exprimée par chaque partie et acteur (individuellement ou collectivement)

Faciliter et/ou rétablir les conditions d'une relation et d'un dialogue entre les parties

Dégager, voire formaliser ou contractualiser, les accords et les engagements entre parties

Accompagner, en tant que tiers, les personnes dans leurs démarches (accompagnement physique, aide à l'expression de la personne, information et conseil)

Faciliter la prise d'autonomie par les parties et travailler sur leur capacité à maintenir la qualité du lien relationnel et du rapport à leur environnement

Suivre, lorsque c'est prévu, les suites de la médiation, démarches, engagements pris par les parties, issues des recours potentiels

Conduire une veille et une observation sur les facteurs de risque, les pratiques et les situations potentiellement sources de problèmes

Alerter la collectivité et les partenaires sur des dysfonctionnements et des problèmes récurrents, les sensibiliser par rapport à des points de vigilance

Recommander des actions préventives et correctives

Etre présent lors de temps particulièrement sensibles (mariages, cinéma, piscine, manifestation, etc.)

Etre présent dans des lieux d'accueil tels que les salles de quartier. En assurer l'accueil du public, permettre des temps collectifs dans le respect d'un cadre réglementaire (sans alcool ni tabac) et d'un cadre sécuritaire (nombre maximum de personnes accueillies). Permettre la mixité des publics et le « bien vivre ensemble ».

Profil :

Connaître les pratiques sociales et culturelles des populations de la collectivité.
Connaître les caractéristiques du territoire.
Avoir des notions de psychologie et de dynamique des groupes.
Maitriser les techniques de résolution des conflits.
Connaître les consignes à appliquer en cas d'urgence et les gestes de premiers secours.
Aptitude à la communication et à la négociation.
Capacité d'adaptation face à des situations conflictuelles.
Sens de l'écoute et contact.
Sens du travail en équipe.
Sens des responsabilités et goût des relations humaines.
Devoir de réserve et sens du service public.

Conditions :

Recrutement par voie statutaire ou à défaut non-titulaire
Horaires variables en fonction des périodes – 37h30/semaine
Rémunération statutaire + RI + Participation au risque prévoyance et mutuelle santé + titres restaurant + COS

Poste à pourvoir au 30 septembre 2025

Candidature à adresser au plus tard le 31 août 2025, à : Monsieur le Maire d'Oyonnax – Service des ressources humaines - 126, rue Anatole France - BP 817 - 01108 OYONNAX cedex ou par envoi électronique à ressources.humaines@oyonnax.fr